



M. Le Préfet de Région
Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
106 rue Pierre Corneille
69419 LYON Cedex 03

Réf : EC/2021/76

Objet : Motion

Monsieur le Préfet de Région,

Le Conseil d'Administration de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, a missionné une délégation de présidents afin de porter à votre connaissance le mécontentement des chasseurs quant aux décisions du Conseil d'État concernant les chasses traditionnelles, aux attaques répétées contre la chasse et la ruralité, et au sentiment d'abandon par nos instances de tutelle...

Plus de 20 % des Français vivent en zones rurales et contribuent, par leurs activités ou leurs loisirs, au dynamisme de ces territoires. Pourtant, depuis des décennies, ce sont les grands oubliés de toutes les innovations dont bénéficient les zones urbaines.

Ce n'est pas la première fois que les chasseurs français doivent affronter un épisode conflictuel touchant leurs modes de chasse ou leurs traditions. A de nombreuses reprises depuis la nomination de Mesdames Pompili et Abba comme ministre et secrétaire d'état au ministère de l'environnement, la chasse a été l'objet d'attaques en règle contre ses acquis.

Depuis deux ans la chasse est attaquée comme elle ne l'a certainement jamais été auparavant. À ce titre, les récentes décisions du Conseil d'État, saisi par les associations LPO et One Voice, concernant les chasses traditionnelles ont valeur de symboles. Ces attaques en règle de notre patrimoine culturel, de nos racines rurales ne provoquent pas seulement l'incompréhension et la colère des chasseurs, mais aussi celles de tous les acteurs des territoires ruraux qui se sentent meurtris et stigmatisés.

Dans le même temps, la proposition de loi DOMBREVAL qui sera étudiée à l'automne par le Sénat, vise à contraindre très fortement la détention, l'élevage et l'utilisation des animaux domestiques. Comment ne pas y voir, à nouveau, une attaque contre de nombreuses activités du monde rural : l'élevage, la chasse, la pêche ou encore l'équitation...

La FRC AURA est aujourd'hui choquée car elle pense d'abord à la détresse des adeptes de chasses traditionnelles choqués par le marasme dans lequel se trouve la chasse française. Elle est en outre persuadée que ce coup porté à nos traditions sera suivi d'autres entraves qui conduiront inévitablement à la disparition de notre activité cynégétique.

Choquée également par le manque de considération à son égard par notre ministère de tutelle, bien plus à prendre en considération les exigences d'associations écologistes qu'à répondre aux sollicitations de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Choquée aussi par les comportements de nombreuses associations écologistes ou animalistes, liberticides et impunies, dont les attaques virulentes ont pour but de détruire stratégiquement la chasse française. Leurs intentions sont dorénavant on ne peut plus claires et se trouvent renforcées suite aux décisions du Conseil d'État...

Notre nécessaire mobilisation va bien au-delà de la chasse car ce sont nos valeurs rurales et la vie quotidienne dans nos campagnes qui sont violemment attaquées par des « anti-tout » qui veulent voir disparaître, les chasseurs, les pêcheurs, les éleveurs, les bergers, les cavaliers mais aussi les artisans et les petits commerçants... bref ceux qui aiment une campagne vivante et diversifiée.



C'est pourquoi, ce samedi 18 septembre, les chasseurs ont décidé de se rassembler, entourés de nombreux soutiens, à Caen (14), Amiens (80), Mont-de-Marsan (40), Orléans (45) et Forcalquier (04). Nous soutiendrons également les chasseurs et les agriculteurs qui ont décidé d'aller manifester pacifiquement leur mécontentement et nous préparons également une action d'envergure nationale le 5 mars.

Consciente des dangers, des risques et des amalgames que pourrait occasionner un grand rassemblement régional à Lyon, dans un contexte sociétal déjà très perturbé par des manifestations chaque samedi, la FRC AURA a fait le choix, Monsieur le Préfet, d'une rencontre en présentiel avec vous afin de déposer cette motion et vous entretenir de nos sujets de préoccupations majeurs concernant la chasse.

Nous demandons :

- Le rétablissement de la chasse à la glu,
- Le rétablissement des chasses traditionnelles à la matole, aux pantès ainsi que la tenderie aux vanneaux, aux grives et aux merles,
- Le maintien de la chasse du petit gibier de montagne à des niveaux de prélèvement acceptables,
- L'arrêt des restrictions permanentes apportées à la réglementation des nuisibles et du piégeage pour préserver le petit gibier de plaine et la biodiversité qui lui est associée,
- La mise en place d'une véritable transition avant l'interdiction du plomb et de mesures d'accompagnement.
- Le retrait de la proposition de loi DOMBREVAL.

Nous comptons sur vous, pour faire remonter au plus haut niveau de l'État ces dossiers dans l'espoir de voir un dialogue constructif se renouer et mettre ainsi un terme à l'écologie punitive afin de préserver l'avenir de la chasse, et pour soutenir nos valeurs rurales et nos modes de vie à la française !

M. AUBRET Gérard
Président de la FRC AuRA
et Président de la FDC de la Loire

M. BENIER Gontran
Président de la FDC de l'Ain

M. GAILLARD Jean-Pierre
Président de la FDC de l'Allier

M. AURANGE Jacques
Président de la FDC de l'Ardèche

M. PICARD Jean-Pierre
Vice-Président de la FRC AuRA
et Président de la FDC du Cantal

M. GANDY Rémi
Président de la FDC de la Drôme

Mme CHENAVIER Danielle
Présidente de la FDC de l'Isère

M. GARNIER Louis
Président de la FDC de Haute-Loire

M. BUSSON Dominique
Président de la FDC du Puy-de-Dôme

M. FAYOT Régis
Président de la FDC du Rhône

M. CLAPPIER Régis
Président de la FDC de Savoie

M. MUGNIER André,
Président de la FDC de Haute-Savoie